



# L'Info de Saint-André

122-A, rue Principale Saint-André-de-Kamouraska

Journal municipal au service de la collectivité

Courriel : [direction@standredekamouraska.ca](mailto:direction@standredekamouraska.ca)

15 novembre 2024

Numéro CENT-QUARANTE-SEPT

**Cette année, j'achète mes cossins dans mon patelin**

Un grand panneau a été installé récemment devant le bureau municipal en cette période qui précède les fêtes. Juste pour rappeler que l'initiative de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet (tél : 418-856-6227, courriel : [direction@cckl.org](mailto:direction@cckl.org)) nous invite à soutenir nos commerces locaux avant d'aller dépenser ailleurs. C'est pour cela que nous défilons la liste de la plupart de nos entreprises locales.

Vous pouvez acheter directement dans les commerces d'ici ou acheter des certificats d'achat régional de la CCKL pour les offrir aux êtres chers. Merci à la Chambre de commerce pour cette heureuse initiative qui débute officiellement le 18 novembre 2024!

Atelier Audrey Mainguy, photographe  
Carrosserie Kamouraska  
Coiffure Thomas Jequec  
Érabièrè Nathalie Lemieux  
Garage N. Thiboutot  
Les Luciennes-ferme florale  
Madame KeeVanne  
SEBKA  
Tête d'Allumette

Auberge Le 112  
Centre équestre KM  
Cuir Verret  
Ferme La Brumeuse, kiosque fermier  
Jardins des Pèlerins  
Le Tenon et la Mortaise  
Salon Madeleine  
Terraneige  
Vitalis, urnes funéraires

Auberge Les Aboiteaux  
Coiffure Saint-André  
Daniel Ouellet, Snap-on  
Garage Dany Lapointe  
Johnny Moutarde  
Maison de la Prune  
Sculpture Jacques Bodart  
Sophie Archambault, massothérapeute  
Jardins Parallèles

**Acheter local pendant les Fêtes, c'est se faire un cadeau à soi-même, aux autres et à la planète. Le nouveau commerce est électronique. Profitez-en pour aller voir les sites Web de chaque artisan.e ou commerçant.e.**

## Potluck d'accueil pour les nouveaux le samedi 23 novembre



# Journée d'accueil DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Cette année, l'accueil des nouveaux arrivant.e.s à Saint-André se fera à l'occasion d'un repas-partage de type « pot luck » le **samedi 23 novembre 2024 à 17h** à la grande salle du centre communautaire au 122 rue Principale. Vous êtes donc invité.e.s à participer et

apporter une assiette qui vous tient à cœur. La municipalité va fournir la soupe et les breuvages. Nouveautés cette année : des arrivant.e.s d'autres pays seront parmi nous pour nous faire goûter les excellents plats qu'ils apportent dans leurs bagages. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer des représentant.e.s des différents comités locaux. Pour éviter d'apporter tous la même assiette, vous êtes prié.e.s de vous inscrire par courriel en indiquant le plat apporté à l'adresse suivante : [gervais\\_darisse@hotmail.com](mailto:gervais_darisse@hotmail.com) ou par téléphone au 418-493-2833.

Bienvenue à toute la population qui est invitée à venir faire connaissance de tous ces nouveaux.

SAPIN DE 7 À 8 PIEDS  
50 \$

### Grande vente de sapins de Noël

Au profit de l'école Les Pèlerins de Saint-André pour bonifier le matériel éducatif et les équipements récréatifs

**Livraison le samedi 7 décembre 2024  
à l'école entre 9 h et 10 h 30**

(livraison à domicile dans le village de St-André disponible au coût de 4,00 \$)

**Pour réserver votre sapin, contactez :  
Anne-Marie Vychtyl au 581-781-7606**

**Date limite de la prévente: 18 novembre 2024**

Payable à la réservation par chèque à l'ordre de l'École Les Pèlerins ou en argent comptant

### Commission de toponymie

Dans une récente décision du 4 octobre dernier, la Commission de toponymie a statué à la demande de la municipalité sur trois nouveaux noms :

- Ruisseau de la ceinture Est
- Ruisseau de la ceinture Ouest
- Ilet du Portage (ceci pour être concordant avec le Chemin de l'Ilet déjà reconnu.

La Municipalité

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

**NOUS SOMMES PRÊT À VOUS ACCUEILLIR DANS NOS BUREAUX DE MONTMAGNY ET SAINT-PASCAL.**

235 rue Rochette, bur. 108  
Saint-Pascal, (QC) GOL 3Y0

6 rue St-Jean-Baptiste Est, bur.206  
Montmagny, (QC) G5V 1J7

**MATHIEU RIVEST**  
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD  
mathieu.rivest.CDS@assnat.qc.ca



144, rue Principale  
Saint-André de Kamouraska  
Téléphone : 418 493-2643

Service professionnel pour Homme et Femme



## Résumé des principales décisions prises lors de la séance publique du conseil municipal du 5 nov. 2024 (le PV complet est disponible sur le site Web de la municipalité).

En plus de l'adoption des affaires habituelles, le conseil a :

1. Confirmé le dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil ;
2. Réclamé du MTQ le paiement pour des travaux de voirie dans 2 programmes au montant de 6400 \$ et 12,000 \$ ;
3. Réapprovisionné le Fonds de roulement d'un montant de 1655 \$ (année 2/5) pour le photocopieur ;
4. Adopté le calendrier 2025 des séances du conseil et donné un avis de motion pour l'adoption du budget 2025 ;
5. Décrété la Semaine des tout-petits du 18 au 24 novembre 2024 et appuyé à soutenir le développement des enfants ;
6. Accepté l'ajustement réclamé par la Corporation Domaine Les Pèlerins pour le bail annuel (augmentation de 1.6 %) ;
7. Donné un avis de motion pour intégrer au règlement 219-2 sur la gestion contractuelle de nouvelles dispositions règlementaires ;
8. Autorisé une demande d'aide financière à Emploi Été Canada 2025 pour financer l'embauche d'animateurs de terrains de jeux ;
9. Autorisé une aide financière de 200 \$ pour la Guignolée 2024 ;
10. Autorisé l'achat auprès de la firme 6Tem Ti d'une banque de 25 heures de services au coût de 2375 \$ + tx ;
11. Mandaté Sophie Larrivée, ingénieure en hydrogéologie à produire un rapport sur le débit d'étiage du cours d'eau recevant les rejets de l'usine de traitement de l'eau potable au coût de 1160 \$ + tx ;
12. Autorisé le remplacement du spectrophotomètre de paillasse DR 3900 par un modèle DR 900 avec un coût pour la Mun. de 1100 \$ ;
13. Autorisé les propriétaires du 126 principale (zone du patrimoine) à couper 2 arbres matures et à les remplacer ;
14. Adopté la Directive particulière du ministère de la Langue française concernant l'utilisation d'une autre langue que le français ;
15. Autorisé l'accueil de nouveaux/nouvelles citoyen.ne.s lors d'une activité le 23 novembre 2024 et octroyé un budget de 200 \$ à cette fin ;
16. Autorisé l'affectation d'un montant de 4197 \$ au projet *Mon eau, mon puits, ma santé* à partir du Fonds des élus et éolien ;
17. Accepté le Plan d'affectation pour Saint-André-de-Kamouraska pour le Centre scolaire en soulevant la nécessité d'offrir la scolarisation des jeunes de Saint-André à l'école Les Pèlerins. Neuf citoyen.ne.s assistaient au conseil. Source : Gervais Darisse

## Grand succès à Saint-André pour le projet « Mon eau, mon puits, ma santé »



**MON EAU  
MON Puits  
MA SANTÉ**

Finalement, au terme du projet qui s'est déroulé en septembre, ce sont 40 citoyen.ne.s non desservi.e.s par le réseau d'eau potable qui se sont prévalu.e.s du programme proposé par la municipalité, géré par OBAKIR et avec la collaboration du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Et à 82.5 %, ils ont choisi l'analyse complète.

À Saint-André-de-Kamouraska, plus de la moitié de la population n'a pas accès au réseau municipal d'eau potable. Le projet visait donc à encourager les citoyen.ne..ns à faire analyser l'eau puisée au sous-sol, que ce soit par le biais de puits de surface ou artésiens. Il est recommandé de faire analyser 2 fois par année l'eau du puits.

C'est ainsi que la municipalité par le biais d'un élu municipal et par le journal local a pris contact avec la plupart des citoyen.ne.s approvisionné.e.s par un puits privé. L'objectif était de sensibiliser et informer adéquatement les citoyen.ne.s. Le projet visait également à réduire les obstacles à l'analyse de l'eau en proposant des tarifs réduits et un accès simplifié au matériel d'échantillonnage. La municipalité agissait comme coordonnatrice du projet. Finalement, le projet porté par OBAKIR visait à fournir aux propriétaires de puits privés les informations nécessaire à l'interprétation des résultats d'analyse ainsi que les risques à la santé si l'eau était contaminée.

À titre de coordonnatrice du projet, la municipalité a eu accès aux tarifs réduits négociés par Obakir et a également contribué financièrement à réduire davantage les coûts. Ces deux mesures, tarifs de groupe et subvention municipale ont incité les citoyen.ne.s à participer. Pour financer ce projet, la municipalité a puisé 4197 \$ dans son fonds des élus et éolien. Avec tous ces résultats, OBAKIR devrait être en mesure de proposer des actions visant à la protection de la santé des citoyen.ne.s. Merci à tous les partenaires.

La Municipalité



### Dernier rappel concernant le paiement des taxes 2024

Le dernier paiement pour les taxes était prévu pour le **28 octobre 2024**. Vous avez oublié? Il n'est pas trop tard pour payer votre dernière tranche et réduire ainsi les frais de retard.

Charles-Antoine Péloquin-Guay, adj à la direction générale 418-493-2085 # 2



### Bacs bruns à récupérer :

La municipalité souhaite récupérer les bacs bruns de ses citoyens qui ne s'en servent pas. Ce bac roulant appartient à la municipalité. Il faut les utiliser sinon, il faut le remettre. Si c'est votre cas, appelez-moi!

Charles-Antoine Péloquin-Guay, adj à la direction générale 418-493-2085 # 2



## Un dîner le 11 décembre 2024 pour le Club des 50 ans

Mercredi le 11 décembre prochain, ce sera le dîner des Fêtes du Club à l'heure habituelle. Au menu, potage, cipaille et bûche. Membres : 15 \$, non membres : 20 \$. Réservation obligatoire avant le 6 décembre 2024 au 418-493-2833.



## Plusieurs chantiers en lien avec l'eau en cours à Saint-André

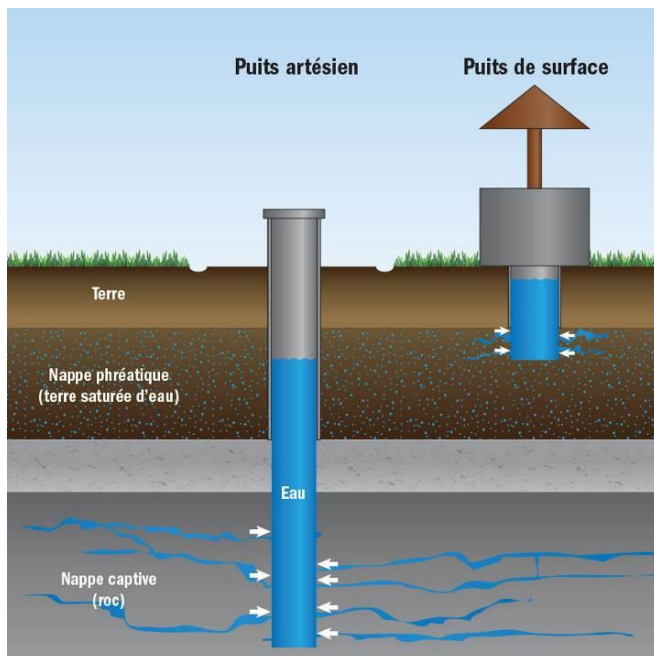
### A- Deuxième puits : Augmentation de la capacité du réseau d'eau potable avec un 2<sup>ème</sup> puits

En mai 2020, la municipalité a procédé au nettoyage à l'acide de son puits principal (P2) afin d'en augmenter la capacité. Bien que les tests subséquents aient démontré une amélioration de la capacité, il a été recommandé d'ajouter un second puits de captage de l'eau souterraine. En plus de sécuriser l'approvisionnement en eau potable, ce second puits devrait permettre d'augmenter la durée de vie utile du puits actuel.

En décembre 2021, le nouveau puits recommandé a été creusé. Cependant, le jumelage des 2 puits est plus complexe que prévu. Différentes études ont été requises pour en arriver à l'assemblage final. Ainsi, en 2022 et 2023, il a fallu effectuer une étude environnementale du site et une caractérisation du milieu naturel avant de faire les demandes d'autorisation au MELCCFP.

En 2024, la municipalité a fait son choix quant à la filière de traitement de l'eau. Ainsi, quand les deux puits seront raccordés, ce sera très probablement un traitement par nanofiltration (osmose) qui pourrait être utilisé. C'est du moins la piste retenue au terme de nombreuses rencontres. Aussi, une étude additionnelle, à savoir un rapport sur le débit d'étiage du cours d'eau dans lequel l'usine de traitement déversera les surplus d'eau, a été requise et sera réalisée sous peu. En 2025, afin d'assurer la qualité de l'eau provenant du

nouveau puits, un protocole ESSIDES (*eau souterraine sous influence directe de l'eau de surface*) devra être mené en période d'étiage pour évaluer les risques. Ces travaux sont requis par le MELCC. Graduellement, le réseau municipal s'améliore et nous offrira un meilleur potentiel en approvisionnement d'une eau de meilleure qualité au terme des travaux. Tous ces travaux sont financés en grande partie par le programme d'aide aux infrastructures Canada-Qc.



### B- Projet « Mon eau, mon puits, ma Santé »

Ce projet s'est réalisé en 2024 avec la collaboration de 40 propriétaires de Saint-André pour mieux connaître la vulnérabilité de l'eau des puits privés. Avec OBAKIR, un engagement financier municipal de 4197 \$ provenant du Fonds des élus et éolien a été nécessaire.

### C- Étangs aérés du réseau municipal de traitement des eaux usées : suivi pour une vidange éventuelle des étangs aérés

Conçus vers 2005, les étangs actuels ont été complètement vidés en 2015. L'épandage des résidus s'était effectué sur les terres d'une entreprise agricole de la municipalité. Le niveau des étangs

augmente graduellement et il faudra songer sous peu à les vidanger une nouvelle fois aux frais des contribuables desservis. Ce ne sera pas nécessairement en 2025.

### D- Reconnaissance de la digue comme ouvrage de protection contre les inondations (OPI) : étude géotechnique et étude hydraulique

En 2022, une aide financière de 300,000 \$ a été octroyée à la MRC pour réaliser une étude hydraulique et une étude géotechnique à Saint-André. Celles-ci visent à vérifier si les aboiteaux de la MRC, essentiellement dans la partie urbanisée de Saint-André, ont les capacités techniques et structurelles d'agir comme ouvrages de protection contre les inondations. La MRC a dû ajouter environ 80,000\$ pour mener à terme ces études réalisées par les firmes de génie WSP et Stantec. Concurrément, le MELCC est en consultation sur le règlement éventuel qui encadrera ces OPI.

### E- Gestion des eaux de ruissellement dans et autour du périmètre urbain

Compte tenu du risque d'inondation du village par débordement du canal intérieur, la municipalité a obtenu une aide financière de 38,250 \$ du MAMH sur des coûts maximaux de 51,000 \$. Le manque à gagner sera prélevé du Fonds des Élus et Éolien. Cette étude de solutions sera réalisée en 2025 et proposera différentes mesures à mettre en place par la suite pour minimiser les risques liés à la gestion des eaux de ruissellement dans le pourtour de la zone urbanisée. Cette étude sera réalisée en collaboration par le Groupe multiconseil du Saguenay-Lac-Saint-Jean, OBAKIR et la MRC de Kamouraska.

La communauté porte plusieurs projets pour améliorer le milieu de vie. Les élus municipaux consacrent beaucoup de temps sur les divers projets qui concernent Saint-André.

# CAPSULE HISTORIQUE SUR 1914 (il y a 110 ans)

Journal Le Devoir, 10 septembre 1914

## EN VILLEGIATURE A SAINT-ANDRÉ

Saint-André, Kam., 10. — Tous les ans, un bon nombre de touristes visitent nos plages, qui sans être renommées être à la mode, n'en sont pas moins appréciées des visiteurs qui les fréquentent. La proximité du fleuve et de nos montagnes répandent chacune leur parfum particulier, rend notre plage des plus salubres. Aussi chaque année voyons-nous augmenter le nombre des citadins qui viennent chercher ici en même temps que l'air pur, la paix, la tranquillité, le repos que leur refusent les grands centres. Voici les noms des personnes qui ont séjourné le plus longtemps parmi nous :

Étaient à l'hospice : M. et Mme Adjudant Rivard et leurs enfants; Mesdemoiselle H. et E. Tétu, de la rue Couillard; Mlle M. Hamel, et Mlle V. Rivard, rue du Palais; M. et Mme J. B. Morissette, les demoiselles Morissette, de la Grande Allée, Québec; Mlle J. Massue, Varennes; Mlles Gertrude Linard et Esther Belleau; Mme J. Morin, et Mlle L'Espérance de Montréal; Mme L. Bégin de Lévis; les Révérend M. Huot, de Québec; J. Pelletier, de Chicoutimi. Dans les maisons privées on remarquait, M. et Mlle Lafrance, et les demoiselles Alarie de Québec; chez M. A. Paradis, M. et Mme Frank Michaud, de Fort-Collins, Colorado; Mme S. Michaud de Montréal; M. T. Rhéaume, H. Vandry; chez Mlle Roy, Mme H. Talbot, et ses enfants, chez Mme Gagnon. La famille de M. L. J. Roberge dans leur villa; M. Lalonde et Mme Ranger, et sa fillette de Montréal, chez M. Jos. Michaud. Tous sont repartis enchantés de leur séjour parmi nous et se proposent de revenir l'année prochaine.

Son Eminence vient d'accorder un vicaire à la paroisse, le Rév. A. Courchesnes est arrivé cette semaine, et a pris charge de ses nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue parmi nous.

—M. J. B. Paradis, chef de gare, est nommé à un poste analogue à la Rivière Ouelle.

**Saint-André avait aussi des touristes l'été**— Il y a 110 ans, plusieurs touristes de la région de Québec venaient passer l'été à Saint-André. Plusieurs villages en bordure de mer accueillaient beaucoup de visiteurs. Le journal Le Devoir du 10 sept 1914 rappelle en cette fin de saison les noms des distingués visiteurs. Plusieurs séjournaient à l'hospice (Foyer Desjardins), mais d'autres étaient logés dans les familles notables du village ou dans l'un des deux hôtels.

La liste de visiteurs n'est pas exhaustive, mais comprend les noms des personnes qui ont séjourné le plus longtemps au village. Également, des Franco-américains de Fort-Collins du Colorado (environ 3600 km d'ici). Pour eux, c'étaient plusieurs jours de train dans des conditions souvent difficiles.

**Où logeaient les touristes en 1914?** Il y avait l'hospice, l'Hôtel Dumont (85 Principale) et l'Hôtel Ivanhoe Darisse (131 Principale). Ils logeaient aussi chez des citoyens qui louaient des chambres, tels A. Paradis, Melle Roy, Mme Gagnon, Jos Michaud et à la villa de L. J. Roberge (comptable) et aussi gérant de la Traverse de Lévis.

## Journal l'Action sociale, 24 novembre 1914

### 2000 \$ de dommages à Saint-André

St-André, 23—Corp spéciale —Vendredi le 20, à quatre heures et demi de l'après-midi, la marée est devenue si haute que le fleuve a débordé, passant par-dessus les digues et inondant caves et hangars, causant des dommages considérables aux propriétés des riverains.

Plusieurs maisons ont ainsi été inondées, l'eau s'élevant de cinq à six pouces sur les planchers. Dans les usines de la compagnie Desjardins, chez MM. Jos Michaud et Ernest Ancil surtout, l'eau s'est élevée de deux à trois pieds. Ces bâtisses sont sises dans la partie la plus basse du village.

Les pertes par tout le village sont évaluées à une coupe de mille piastres. Le Syndicat des Cultivateurs a surtout le plus souffert. Les caves, les hangars remplis de marchandises ont été inondés et pour, comble de malheur, le feu a pris à de nombreuses reprises, commencements d'incendie causé par une quantité de quarts de chaux vive.

Plusieurs porcs ont été noyés, faute de temps pour les sauver.

Le village a un aspect des plus pitoyable. Bois de chauffage, madriers et débris de toute sorte sont étendus ici et là. Il y a plus de trente ans que la mer n'a pas monté aussi haut dans notre localité.



## Assemblée des paroissiens le 4 décembre prochain à l'église

Veuillez prendre note que cette réunion qui s'adresse à tous les gens de Saint-André aura lieu le 4 décembre 2024 à 19h30 en l'église de Saint-André. Les principaux points de la réunion seront:

- Projet de restauration de l'église
- Élections de marguilliers ou marguillières
- États financiers intérimaires
- Comité avenir des Paroisses

Bienvenue à tous, Pierre Lebel, président de l'Assemblée des paroissiens

## CHRONIQUE CANINE

Salut, je m'appelle Dune. Je suis la chienne de Vincent Bélanger et d'Audrey Mainguy. Je suis un Cocka doodle et j'ai 3 ans et demi. Mes humains m'appellent Blanchette ou grosse doudoune même si j'ai juste un peu de poil. Je ne comprends pas, car ma sœur et moi avons des prénoms que nos humains ont pris le temps de choisir, pour qu'au final on se reconnaisse quand ils nous appellent 'les filles'.

J'ai compris rapidement que mes parents étaient les boss et je ne mange que quand ils mangent aussi. Parfois, je les soupçonne de manger sans assiette et dans le vide, juste pour que je puisse manger à mon tour. Heureusement qu'ils sont gentils et me laissent le jus de canne de thon, ma gâterie préférée.

Je suis très anxieuse et un peu dépendante. Il me faut toujours de la compagnie. Parfois pour m'assurer que tout le monde va bien, je fais un petit tour de la maison (je suis bienveillante)... Comme ma voisine Maya, j'ai peur de toute nouveauté dans mon environnement. Je pense qu'il y a un microbe dans notre coin du village, car moi aussi le changement m'effraie!

Je suis plutôt maladroite. J'ai un mauvais souvenir de quand j'étais petite et je suis allée faire du canot avec mes humains... et plouf! La malchance me suit et j'ai déjà aussi glissé en bas de la galerie.

C'est peut-être pour cela que mes parents m'ont inventé une voix... de nounoune!!! Est-ce qu'il y a beaucoup d'amis chiens pour qui leurs parents leur inventent une voix?

J'aime me faire flatter et si vous ne me flattez pas suffisamment, je viens vous déranger avec ma petite patte. Mon jouet préféré est un appendice de bœuf. Mon activité préférée l'été est de courir dans les champs et en hiver de marcher en forêt.

Pssssttt message à tous les chiens... S'il est tard le soir et que vous avez envie de faire pipi... Vous pouvez faire pipi sur le lit de votre papa et de votre maman. Ils seront ravis!

Votre chien n'est pas encore passé dans le journal? Ecrivez-moi à [bpnaccio2@hotmail.com](mailto:bpnaccio2@hotmail.com)!

Source : Flavie Bouchard (photo Audrey Mainguy)



De ma famille  
à la vôtre  
*Joyeuses Fêtes!*  
www.bernardgenereux.ca

BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ  
MONTMAGNY-LISLET-KAMOURASKA  
RIVIÈRE-DU-LOUP

COIFFURE  
SAINT-ANDRÉ

GUYLAINE CLICHE  
126 rue Principale, Saint-André de Kamouraska  
418.943.8688

# Votre comité des familles vous invite à jaser !

Le Comité des Familles a le plaisir de vous inviter à un moment d'échange et de partage autour d'un sujet qui nous tient à cœur : Discuter de la Pleine Valorisation des Infrastructures et des Loisirs

 19H - 20H30  
 Jeudi 28 novembre 2024  
 122 A Rue Principale Salle municipale  
 (Ordre du jour sur le site web)



Une collation sera offerte pour agrémenter nos discussions dans une ambiance chaleureuse et accueillante.



À cette occasion, le plan d'action préliminaire du plan de développement de Saint-André-de-Kamouraska vous sera présenté afin d'échanger sur son contenu et de le finaliser notre vision sur les années futures.

## Ordre du Jour



- **19h00 - 19h10 : Accueil des Participants**
  - Accueil chaleureux et inscription des participants.
- **19h10 - 20h00 : Atelier de Discussion**
  - Réflexion collective sur la valorisation des infrastructures et des loisirs.
  - Échanges d'idées et discussions ouvertes.
  - Collation offerte pour accompagner la discussion.
- **20h00 - 20h30 : Présentation du Plan d'Action Préliminaire**
  - Présentation des premières idées du plan d'action.
  - Partage des grandes lignes et des objectifs envisagés.
  - Recueil des commentaires et suggestions des citoyens via un formulaire prévu à cet effet.



Afin de nous aider à préparer au mieux cette activité, vous pouvez vous inscrire via le site web de Saint-André-de-Kamouraska.

(L'inscription a pour but d'organiser au mieux les échanges et n'est **PAS** obligatoire pour vous présenter)

Nous espérons vous voir nombreux pour contribuer à cet important projet communautaire !



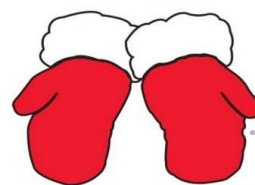
## Guignolée 2024 « *Le cœur sur la main* »

Décembre arrive à grands pas et bonne nouvelle, la guignolée aussi pour une 7<sup>ème</sup> année consécutive! C'est en compagnie du père Noël et de l'équipe d'animation locale que nos lutins déambuleront dans les rues de notre village **le samedi 7 décembre prochain de 13h à 16h. Veuillez noter que nous ne recueillerons que vos dons en \$ seulement, donc aucune denrée alimentaire.**

Cette année, joignez-vous à nous au **Centre des loisirs** pour une rencontre amicale avec animation musicale. (Collation, biscuit et café). Nous vous attendons nombreux, c'est une invitation à tous. Pour ceux qui en auraient besoin, vous pouvez rejoindre Joanne Darisse au 418-493-2142, poste 1337 entre 8h et 16h du lundi au vendredi afin de lui communiquer vos demandes. Un gros merci à vous d'ouvrir non seulement votre porte, mais aussi votre cœur. Dans un élan de générosité, laissons-nous envahir par la magie de Noël et partageons celle-ci avec ceux qui sollicitent notre aide.

Au cours des dernières années, l'argent recueilli a fait des heureux. De nombreuses cartes-cadeaux offertes, repas servis à la suite de convalescence, des collations offertes (camp de jour et école), aide monétaire pour frais de transport (rendez-vous médicaux), aide financière (achat d'articles scolaires), aux familles plus nombreuses et un Papa du ciel généreux, le tout offert à la population locale et ce, en toute confidentialité et dans le respect de chacun.

La guignolée



P.S. On a besoin de lutins, viens te joindre à nous, **départ à 13h stationnement de la résidence Desjardins.**  
Comité Les P'tits bonheurs Par Joanne Darisse et Doris Tessier pour *Engagement fraternité*

## Présentation du projet élaboré par le comité citoyen pour le contrôle de la nuisance des moustiques, principalement de son volet concernant l'utilisation des bornes antimoustiques



Le comité formé de citoyens, citoyennes et d'un membre du conseil municipal s'est réuni pour la première fois en octobre 2016. Le comité compte bien reprendre ses rencontres en début d'année 2025. Toute personne intéressée peut y participer, peu importe l'avis présenté, qu'il soit insatisfait ou satisfait des bornes ou du projet en général. Par exemple, **une personne souhaitant comprendre le fonctionnement des bornes peut se présenter et l'inscrire à l'ordre du jour pour obtenir l'information nécessaire.**

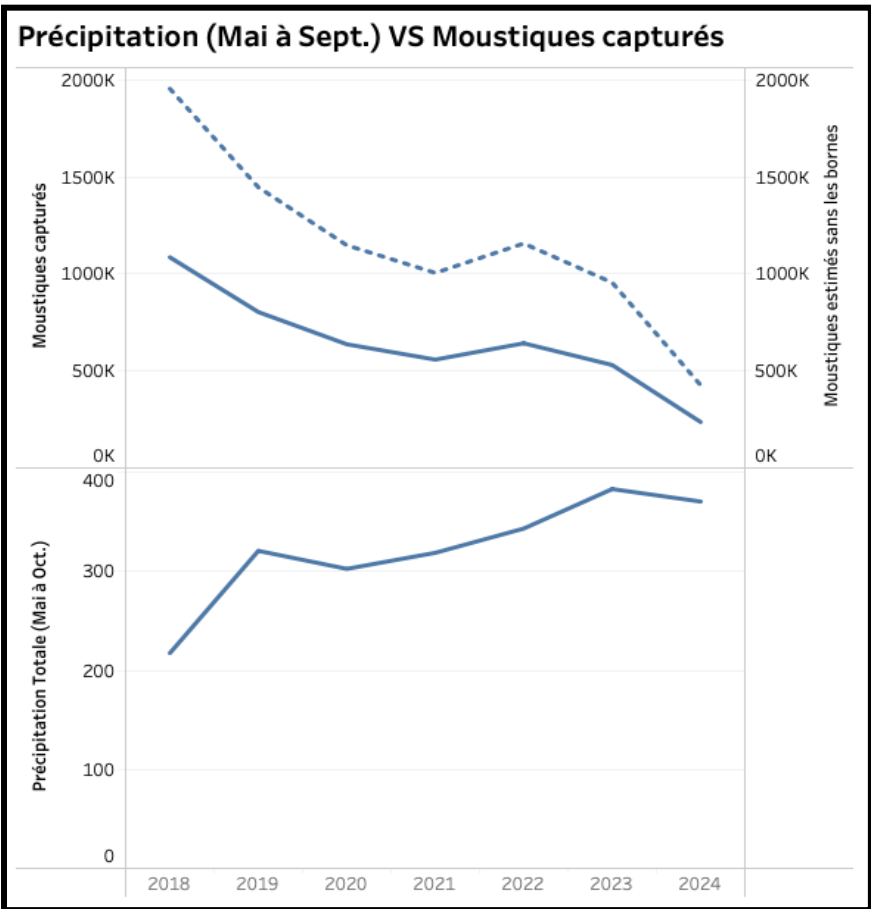
**Le projet mené depuis 2017 vise la diminution et non l'éradication des moustiques.** Il a fait consensus à propos des moyens permettant d'atteindre une diminution de la nuisance des moustiques **dans la zone dite « urbaine »**. Le comité était à la recherche de méthodes alternatives au BTI (larvicide) pour des raisons financières et écologiques. Le comité a réalisé entre autres, un dépliant sur les nids de ponte, a favorisé la mise en place de nichoirs pour permettre le retour des oiseaux insectivores, a élaboré une liste de plantes répulsives et a contribué à l'installation de 30 bornes antimoustiques (pièges). **Tous ces moyens résultent d'un choix biologique et écologique fait par le comité et la municipalité.** Les bornes constituent, entre autres moyens, un niveau de protection très efficace contre les moustiques.

La municipalité a investi financièrement dans la mise en marche du projet se consolidant en 2017 par l'obtention d'une subvention réduisant d'environ de moitié la facture des bornes. Actuellement le montant **de la taxe spéciale s'élève à 70\$ pour les 144 propriétaires concernés et sert à payer le fonctionnement des bornes. Le coût est un compromis honorable et un effort de la communauté pour réduire la nuisance.** De leur côté, les membres du comité apportent bénévolement leur aide aux employés municipaux dans leurs tâches associées aux bornes. **Les bornes sont installées en respectant une configuration d'encercllement de la zone**



**dite « urbaine ».** Elles ont un rayon d'action de 60 mètres, permettant à plusieurs propriétés d'être desservies. Les bornes utilisent deux attrait olfactifs écologiques: le CO2 recyclé en bonbonne, ainsi qu'un leurre olfactif composé d'octénol (à base de champignons). Les bornes ont une très longue durée de vie, elles ne demandent qu'à changer au besoin quelques pièces peu coûteuses et à leur assurer un bon entretien. La disposition actuelle des bornes montre un encerclement du village et illustre le rayon d'action de celles-ci.

Lors d'une émission de La Semaine Verte, ([https://youtu.be/WZd97r0LpI0?si=cR\\_mPPb47ZEYFOZV&t=2095](https://youtu.be/WZd97r0LpI0?si=cR_mPPb47ZEYFOZV&t=2095)), la chercheuse Brigitte Poulin mentionne une efficacité des bornes olfactives à 80%. Seuls les moustiques adultes femelles fécondées sont attirés vers les bornes croyant obtenir un repas de sang pour aider à la maturation de leurs œufs. **Les moustiques femelles aspirées par nos bornes se trouvent dans notre zone urbaine. La biodiversité du marais et des champs est ainsi protégée. Nos 30 bornes actuelles semblent avoir atteint un niveau de régulation depuis les 7 dernières années.** En effet, nous constatons une baisse des captures, signe que les bornes sont efficaces et protègent bien la zone ciblée. **Nous sommes à même de constater une meilleure qualité de vie et la possibilité de vivre davantage en plein air et de profiter de nos parterres.** Comme la population s'inquiète du nombre de maladies que peuvent apporter les moustiques, leur diminution est d'autant plus importante.



Voici le tableau faisant le lien entre les précipitations et les captures depuis 2018. Selon l'analyse de Laurent Jacobs, un citoyen de la zone protégée « La quantité de moustiques capturés par année a presque constamment baissé depuis 2018 alors que la quantité de précipitations durant les mêmes mois n'a cessé d'augmenter. Nous aurions dû voir une augmentation de moustiques capturés, mais c'est le contraire qui s'est passé. (La température a aussi constamment augmenté sans corrélation avec les captures.) La ligne en pointillé représente l'estimation des moustiques que nous aurions eue sans les bornes en nous basant sur l'efficacité minimale des bornes de 80%, tout en ne prenant pas en considération l'effet cumulatif d'une année à l'autre. »

Enfin, la municipalité jouit d'une réputation enviable au Québec étant la seule à pouvoir utiliser ces bornes dans le cadre d'un projet pilote. Cesser leur utilisation pourrait compromettre l'autorisation spéciale (Santé Canada) de s'en servir. De plus, si nous arrêtons l'utilisation des bornes, nous reviendrions à la situation qui prévalait avant leur utilisation, soit la masse importante de moustiques présents dans la zone urbaine. Nous pouvons être fiers, fières de faire partie d'une municipalité qui fut visionnaire et de participer à un tel projet communautaire du contrôle de la nuisance des moustiques sans le BTI.

Source : Comité citoyen pour le contrôle de la nuisance des moustiques



Votre **Biblio** au  de vos activités!

## Du nouveau à la biblio : polars et frissons!

*Ce que je n'ai jamais raconté, 25 ans au Palais de justice* - Isabelle Richer, journaliste judiciaire

*La ricanense* - Éric Dupont



*Et les 3 gagnants du Festival du roman policier de St-Pacôme :*

Jean-Louis Blanchard - La femme papillon  
Guillaume Morissette - Le poids des années  
Jacques Savoie - La honte de Frank White



## Les bibliothèques municipales, lieux de savoir en zones rurales

Extrait d'un article de Véronique Duval, publié le 22 octobre 2024 sur le site ICI Bas-St-Laurent de Radio-Canada

« Les bibliothèques municipales sont parfois le seul service de proximité qui reste dans les zones rurales, selon le réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. C'est pourquoi des bénévoles veulent diversifier le plus possible leur offre pour assurer la survie de ce lieu de savoir.

La collection de livres du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent s'élève à près de 250 000 ouvrages. L'organisme, dont la mission est de soutenir les bibliothèques des municipalités de moins de 5000 habitants, a aussi comptabilisé près de 1500 animations, conférences et expositions.

« Il n'y a pas de petite bibliothèque, il n'y a que des bibliothèques », affirme Nathalie Bellemare, directrice du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent. La population du Bas-Saint-Laurent qui s'élevait à près de 200 000 en 2022 n'a rien à envier à celle de Montréal, selon elle. Elle affirme cependant que la bibliothèque, c'est aussi un service de proximité.

« Ce lien de proximité est important, parce que beaucoup de services ont été fermés dans les dernières années : les guichets automatiques, les dépanneurs. C'est parfois le seul service de proximité qui reste dans la plupart des endroits », explique Nathalie Bellemare. « Les bibliothèques municipales, c'est plus qu'important, c'est essentiel, parce que c'est souvent le seul lien avec le milieu culturel que nous avons dans nos petites municipalités. »

**Une histoire de cœur.** La majorité des 98 bibliothèques municipales du Bas-Saint-Laurent sont maintenues à bout de bras par des bénévoles. « C'est vraiment des gens qui sont là de cœur. C'est vraiment un bénévolat qui est de longue haleine », souligne Nathalie Bellemare.

« Découvrir le plaisir de la lecture, découvrir que c'est tellement agréable d'apprendre, de développer de nouvelles connaissances, d'élargir nos horizons, parce qu'éventuellement, plus tard, c'est un coffre à outils pour les jeunes. » »

Pour en savoir plus, on vous partage le lien vers ce bel article, dans sa version complète, et écrit dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques par Véronique Duval, journaliste pour Radio-Canada. On y parle des biblios de Cacouna, St-Modeste et St-Bruno.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2113979/lecture-litterature-rural-acces-culture>



La bibliothèque de Saint-Modeste  
Photo : Radio-Canada / Véronique Duval

## Une imprimante à reçus... pourquoi?

### Pour une meilleure gestion des retards

Grâce à cette petite technologie, tous les prêts seront dorénavant accompagnés d'un coupon indiquant la date de retour des volumes empruntés. Un outil précieux pour les lecteurs et les bénévoles.



### Horaire d'ouverture

Mercredi 19h00 à 20h30  
Samedi 10h00 à 11h30

# Histoire de bienveillance

## Un spectacle haut en couleur!

Raconté et illustré par François Bergeron  
*L'Artiste à la craie*

Spectacle-bénéfice à l'église de Saint-André  
Samedi 30 novembre, 19 h



*Pâtisseries  
à vendre  
sur place!*

**Entrée gratuite et  
admission générale**  
(Contribution volontaire  
sur place ou en ligne)



Avec la participation financière de :  
*Entente de développement culturel*



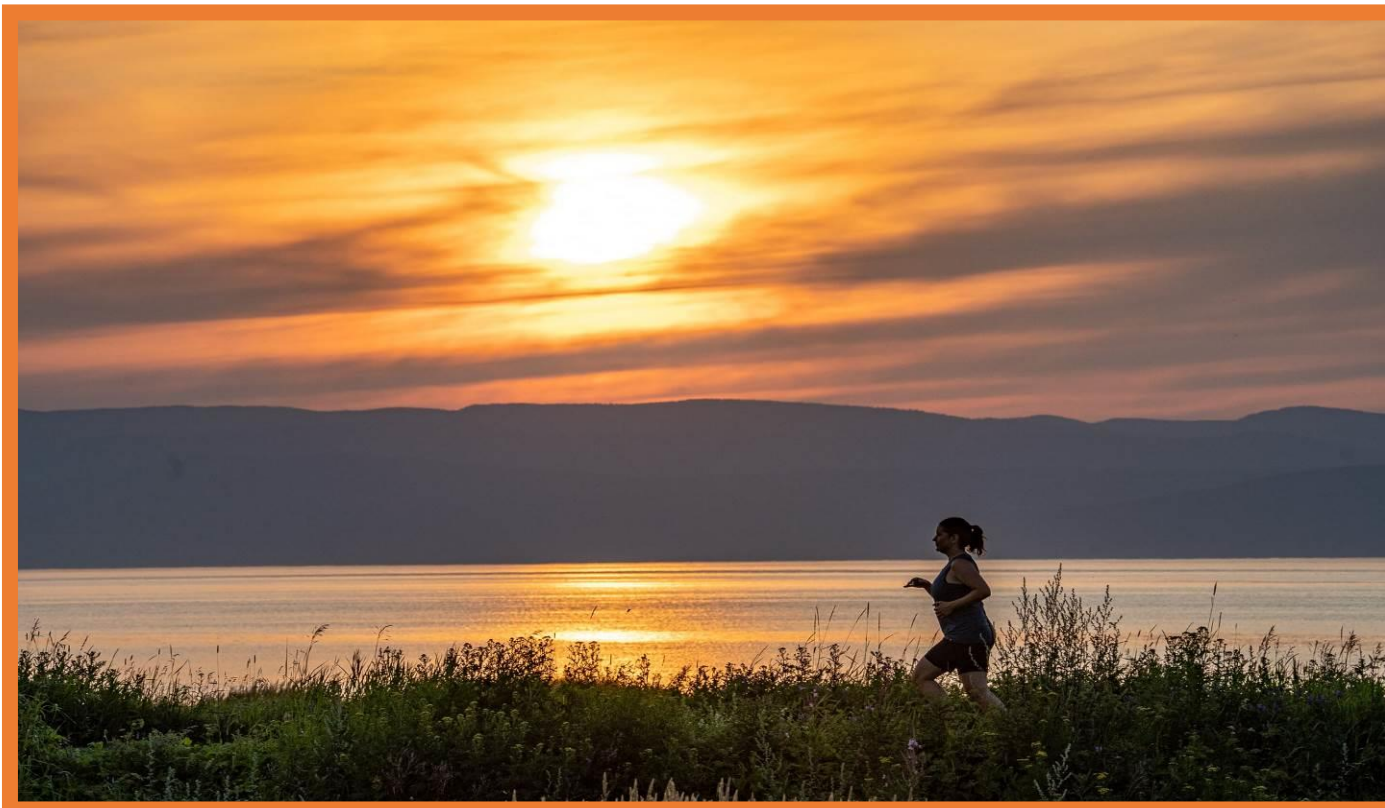
**SURPRISES  
GRATUITES  
pour les  
enfants !**

[www.artistealacraie.ca](http://www.artistealacraie.ca)



Pour informations: [stephane.canuel@gmail.com](mailto:stephane.canuel@gmail.com) 418 559-7107

## SAINT-ANDRÉ DANS LE TOP 5 DES PLUS BEAUX COUCHERS DE SOLEIL DU QC



Source : Simon Diotte, Kmag

### EN ATTENTE DES PREMIÈRES NEIGES, VOICI LES ACTIVITÉS À VENIR

	Date	Jour	Heure	Activités et lieux	Infos add.
1	18 nov	Lun		Date limite pour acheter un sapin de Noël en support à l'école	Anne-Marie 581-781-7606
2	23 nov	Sam	17h	Accueil des nouveaux arrivants grande salle au 122 Princ.	Gervais 866-8336
3	28 nov	Jeu	19h	Le Comité famille vous invite à jaser, grande salle au 122 Princ	Yoann 493-2085 # 6
4	30 nov	Sam	19h	Spectacle à la craie de François Bergeron à l'église au 2 rue du Cap	Isabelle 418-559-7107
5	3 déc	Mar	19 h 30	Conseil municipal à la salle municipale au 122 rue Principale	Nathalie 493-2085 # 1
6	4 déc	Mer	19h30	Assemblée annuelle des paroissiens à l'église au 2 rue du Cap	Pierre 894-4602
7	7 déc	Sam	13h-16h	Guignolée 2024 « <i>Le cœur sur la main</i> » Parcours du village	Doris 493-2158
8	11 déc	Mer	11h45	Dîner de Noël du Club des 50 ans à la grande salle au 122 Princ.	Lucie 493-2833



**Prochaine publication le 15 décembre 2024.** Envoi des articles en fichier Word pour le **1er décembre 2024** par courriel à [direction@standredekamouraska.ca](mailto:direction@standredekamouraska.ca). Pour informations sur le journal, carte professionnelle ou publicité : Direction générale de la municipalité au 418-493-2085 # 1. Les textes n'engagent que leurs auteurs. Ce journal est produit en régie à la municipalité.



Décorations de Noël 2023 du 76 Principale Crédit photo : Mario Ouimet